

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
7 – 2022 / N° 14**

SEANCE du 04 OCTOBRE 2022

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
Date de la convocation : 26.09.2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatre octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, MANENT Corinne, REBOUL Gregory.

**Absents excusés : VIAL Anne- Claire donne procuration à ANDEOL Hervé
MINDER Pascale**

Objet : Convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la fondation 30 millions d'amis

La commune s'est rapprochée de la Fondation 30 Millions d'Amis pour la régulation et la gestion des populations de chats libres. La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de gérer leurs populations en maîtrisant leur prolifération par la stérilisation.

Il est proposé que la commune et la Fondation 30 Millions d'Amis financent à hauteur de 50 % du coût des stérilisations et des tatouages facturés par les vétérinaires selon les tarifs qui seront fixés pour 2023. Pour information, les tarifs 2022 sont :

- 80 € TTC pour une ovariectomie + tatouage I-CAD,
- 60 € TTC pour une castration + tatouage I-CAD.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 10/10/2022

Le Maire

Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 10/10/2022
Et de la réception en Préfecture le 10/10/2022

Le Maire